

Programme de la Formation

LA GESTION FINANCIERE DE L'ENTREPRISE D'ARCHITECTURE

1 jour soit 7 heures de formation

CONTEXTE GÉNÉRAL

Afin que l'entreprise d'architecture dispose des moyens nécessaires et suffisants pour produire de la qualité architecturale, il est indispensable de comprendre et maîtriser le fonctionnement de son agence via les concepts financiers fondamentaux.
Une gestion maîtrisée des prévisionnels et des recouvrements permettra ensuite le développement de l'activité.

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

L'objectif de la formation est de comprendre les principes et les enjeux d'une gestion financière maîtrisée.
Des différentes étapes qui permettent de créer de la ressource, aux décisions relatives aux investissements, la direction de l'entreprise dispose des moyens nécessaires et suffisants pour produire de la qualité architecturale.
La formation présente plusieurs outils de gestion (prévisionnels, cadres de facturation, etc) et permet aux stagiaires les mettre en application avec leurs propres données.

PUBLIC CIBLE

La formation est destinée aux architectes et leurs collaborateurs, chefs de projets, assistants technique et administratif.

PRÉREQUIS

Maîtrise minimale d'un tableur

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

INTERVENANT

Sophie SZPIRGLAS, fondatrice et dirigeante de « Méthodus » conseil en organisation auprès des entreprises de maîtrise d'œuvre, assistance à la maîtrise d'ouvrage.

Formation en présentiel, alternant présentation de concepts par le formateur et mise en application sous forme d'études de cas concrets, proposés et encadrés.

Support pédagogique remis aux participants lors de la formation.

Module

LA GESTION FINANCIERE DE L'ENTREPRISE D'ARCHITECTURE

1 jour soit 7 heures de formation

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Comprendre les mécanismes de la comptabilité et de la fiscalité
- Savoir établir des prévisions financières
- Connaître les différentes méthodes d'élaboration d'une offre
- Connaître ses coûts de revient et savoir déterminer ses prix de vente
- Maîtriser la facturation : formalisme juridique, note ou décompte d'honoraires
- Organiser le recouvrement amiable ou contentieux

FORMATEUR(S)

SZPIRGLAS Sophie - fondatrice et dirigeante de " Méthodus "

PROGRAMME

Matinée

- Principes de comptabilité
- Principes de la fiscalité
- Fiscalité des entreprises
- Connaître ses coûts de revient et déterminer les prix de vente
- Les outils de gestion : typologie, avantages et inconvénients
- Etablir les prévisions financières

Après-midi

- Facturation :
- Formalisme des factures : le Code du Commerce, le Code Général des Impôts
- Note ou décompte cumulatif
- Variation des prix : actualisation et révision
- Tableau récapitulatif
- Recouvrement
- Prévention des retards de paiement
- Recouvrement amiable
- Recouvrement contentieux : injonction de payer